

Vous voulez acheter?

Aide-mémoire des dépenses lors de l'achat d'une nouvelle propriété

Acheter une propriété est un projet stimulant qui peut nous emporter rapidement. Par contre, c'est aussi un projet qui peut s'avérer très coûteux; non seulement vous devrez payer la propriété, mais vous devrez aussi assumer certains frais liés à la transaction. Voici donc un aide-mémoire rédigé dans l'objectif de vous aider à mieux prévoir les dépenses à venir.

- Votre institution bancaire pourrait demander une évaluation de la propriété et vous charger les frais reliés, c'est-à-dire environ 400 \$.
- Les impôts fonciers ; vous devrez assumer les taxes municipales et scolaires de la propriété que vous achetez, et rembourser la portion préalablement payée par le vendeur pour le temps suivant la transaction.
- Le droit de mutation (la taxe de bienvenue); vous recevrez le compte dans les mois suivant l'acte de vente et le montant est en fonction du plus élevé entre l'évaluation municipale ou le prix de vente. Votre courtier immobilier pourra vous aider à calculer le montant à prévoir.
- L'inspection en bâtiment effectuée par un professionnel, variant de 400 \$ à 600 \$.
- L'assurance habitation, vous devrez assurer le bâtiment, mais aussi vos biens.
- L'assurance hypothécaire; si vous mettez moins de 20 % de comptant, votre prêt devra être assuré par la SCHL. Ce montant sera ajouté à votre hypothèque et remboursé mensuellement à même vos paiements hypothécaires.
- Le déménagement; calculez environ 100 \$ de l'heure pour un camion et trois hommes.
- Les frais de notaire; vous devrez payer au notaire les frais reliés à l'acte notarié et l'acte hypothécaire et ces frais peuvent varier entre 600 et 1500 \$.
- Les frais de branchement et/ou de transfert pour certains de vos services, tel que téléphone, câble, internet.